

Compte Rendu du 1^{er} Conseil des élèves – Mardi 15 novembre 2022

Accueil des délégués et félicitations !

Présentation de chaque participant : des délégués ont été élus dans toutes les classes (sauf dans les classes de maternelle).

Cette année les conseils des délégués seront encadrés à tour de rôle par des maîtresses de l'école. Un calendrier précis des réunions sera distribué début décembre, lors du prochain conseil.

Une invitation personnelle sera adressée à chaque délégué pour rappeler la date chaque prochaine réunion.

Les délégués doivent se munir d'un classeur ou d'un grand cahier pour y coller les comptes-rendus.

Présentation du document intitulé « Règlement de l'école à l'usage des élèves » : il a normalement été distribué à chaque élève de l'école.

Pourquoi ce règlement ? : - parce que le vote d'un règlement intérieur est obligatoire dans chaque école,
- parce que ce règlement intérieur adopté en Conseil d'École n'est pas toujours connu des élèves,
- parce que l'adoption d'un règlement à l'usage des élèves doit permettre une meilleure connaissance des règles à respecter. **Ce règlement est à respecter sur le temps de classe mais aussi sur le temps ALAE** : c'est le même règlement qui s'applique à l'école.

Présentation du classeur de régulation : il doit permettre à chacun de mieux se comporter / se sentir à l'école.

Explication de son fonctionnement : les délégués peuvent présenter ce classeur en classe.

Les délégués sont aussi des éco-délégués ! Il faudra réfléchir à des actions pour respecter et si possible protéger notre environnement.

Relancer les goûters zéro déchet : on a le droit d'apporter un goûter pour la récréation du matin et pour ceux qui restent à l'ALAE du soir (après 16h30). L'idéal serait d'avoir un goûter sans déchet artificiel (sans emballage) – un fruit (pomme, banane, clémentine, ...) génèrent des déchets qui sont naturels.

Rappels de certaines règles de vie commune :

1. Trop de vêtements oubliés dans les cours : prendre soin de ses affaires.
2. Ne pas placer son sac d'école sur les bancs (le matin à l'accueil ou le soir à l'ALAE).
3. Tirer la chasse quand on va aux toilettes et éviter de jeter les papiers par terre, ne pas jeter de papier mouillé.
4. Ne pas fermer les toilettes avec des bâtons (ou ne pas les ouvrir si quelqu'un est dedans).
5. Ranger dans le bac prévu les jeux mis à disposition pendant les récréations.
6. Dans la cour de Pagnol 1 (CE2-CM1-CM2) il y a des zones où les jeux de course ne sont pas autorisés : les délégués peuvent rappeler ces zones dans chaque classe.
7. Dans la cour de Pagnol 2 (CP-CE1) l'accueil du matin est plus agréable depuis que l'on sépare l'accueil des CP et celui des CE1 : là encore il est rappelé qu'il ne faut pas courir lorsqu'il y a des cartables au sol.